

État des lieux 2025 de la qualité de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
December 2025

À l'issue du comité de bassin Loire-Bretagne s'étant tenu le 10 décembre, Thierry Burlot, président du comité, nous fait part de ce compte rendu :

L'atteinte du bon état des eaux oriente l'ensemble des choix et décisions des membres du comité de bassin. Au-delà de la directive cadre européenne (DCE) qui en fixe le principe, nous travaillons en permanence pour définir les enjeux et les objectifs qui doivent nous guider pour améliorer les masses d'eau superficielles, souterraines et littorales. Le comité de bassin du 10 décembre a approuvé le document stratégique concernant les enjeux du bassin, en tenant compte de la consultation du public menée sur six mois en 2024. Il a également approuvé l'état des lieux 2025 qui, à partir des données sur la qualité des masses d'eau, en donne une photographie. Cette photographie est d'actualité puisque l'état des masses d'eau continue de se dégrader malgré nos actions. Mais une analyse fine montre que les efforts paient et que l'inversion de la tendance est possible : elle dépend de nous.

Le comité de bassin a enfin approuvé la stratégie climat du bassin Loire-Bretagne, qui intègre la prise en compte du dérèglement climatique dans toutes nos actions.

Tous ces outils sont essentiels pour élaborer le prochain Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2028-2033. L'état des lieux 2025 s'envisage dans un double contexte : le dérèglement climatique qui affecte significativement nos modes de vie et les écosystèmes ainsi qu'une plus forte exigence sur la qualité de l'eau, à mesure que la connaissance progresse. Ces données donnent un éclairage sur les avancées et les limites en matière de protection de la ressource en eau. Ces résultats nous éclairent tous sur les efforts parfois compensés et sur ceux à poursuivre collectivement.

Les politiques publiques de l'eau, de l'aménagement, de l'urbanisme, d'accompagnement des dynamiques économiques doivent intégrer les impacts que les activités humaines ont sur l'eau et les milieux aquatiques. Il est évident que le dérèglement climatique renforce l'urgence de cette prise en compte. Pour ma part ce n'est plus une option, c'est une exigence.

État des lieux 2025 - Stratégie Climat